

11 déc 2020 -15:34

Appartient à [Conseil des ministres du 11 décembre 2020](#)

Contingent de l'armée pour 2021

Sur proposition de la ministre de la Défense Ludivine Dedonder, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi qui fixe le contingent de l'armée pour l'année 2021.

Le contingent militaire pour l'année 2021 reflète la politique de recrutement de la Ministre de la Défense. Il prend en compte le recrutement de 2.500 militaires, soit une augmentation de 465 personnes par rapport le recrutement prévu pour l'année 2020. Au total, le contingent militaire est fixé à 26.868 femmes et hommes. Ce chiffre exprime le nombre maximum de militaires sous les drapeaux pour un même jour de l'année 2021.

Il se subdivise comme suit :

- 24.691 militaires du cadre actif et élèves, comptés dans l'enveloppe en personnel militaire
- 420 militaires du cadre actif comptés hors de l'enveloppe en personnel militaire
- 1.757 militaires du cadre de réserve

L'avant-projet est soumis à la signature du Roi en vue de son dépôt à la Chambre des représentants.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Ludivine Dedonder, ministre de la Défense
Rue Lambermont, 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 441 52 00
ludivine.dedonder@mil.be

Rodolphe Polis
Porte-parole (FR)
+32 478 33 57 35
rodolphe.polis@mil.be

Cédric Maes
Porte-parole (NL)
+32 479 34 79 23
cedric.maes@mil.be